

Syndicat Intercommunal d'Intérêt Scolaire de Génicourt, Hérouville en Vexin, Livilliers

INFORMATION

concernant le déplacement de la classe de CE1 de Livilliers
sur le site de Génicourt

Au regard de :

- . la **constante diminution notoire des effectifs d'enfants** à scolariser au sein de notre regroupement pédagogique au fil des années (seulement 120 enfants inscrits pour la prochaine rentrée scolaire pour 8 niveaux d'enseignement)
- . du **souci majeur de préserver l'avenir**, après 30 années ayant démontré l'intérêt pédagogique et la qualité de l'offre scolaire et périscolaire reconnues et appréciées de tous (enfants, familles, enseignants et élus) au sein des trois villages,
- . la **nécessité de respecter les cycles d'enseignement**
- . la **responsabilité d'une gestion équilibrée** du service et le constat de la nécessité de réduire le poids financier non négligeable d'une structure scolaire en déficit d'utilisation,

Les élus du Syndicat gestionnaire, ont été conduits afin de prévenir une décision autoritaire de fermeture d'école (la classe de CE1 n'ayant que 13 enfants inscrits pour septembre 2019) à proposer, à Monsieur l'Inspecteur d'Académie (qui l'a acceptée) une **réorganisation matérielle provisoire** de l'implantation géographique d'une classe au sein de notre regroupement pédagogique pour la prochaine rentrée scolaire.

Ne s'agissant pas d'une fermeture administrative d'école, le retour du fonctionnement de deux classes sur le site de Livilliers inscrit dans le territoire géographique du regroupement pédagogique en sera facilité dès que le niveau d'effectifs d'enfants le permettra. Au regard des projections d'urbanisme sur les villages, une échéance de deux ou trois années scolaires semble envisageable.

Dans cette attente, **l'ensemble de l'offre en services périscolaires (garderie du matin, cantine et transport) tout en étant adapté à la nouvelle configuration, est maintenu dans les mêmes conditions au sein du regroupement pédagogique, limitant ainsi les incidences de cette modification tant pour les enfants que pour leurs familles, qui sont habitués au fonctionnement répartis sur les villages.**

Par ailleurs, la prévision d'une meilleure gestion a permis de doter, sans évolution de l'enveloppe budgétaire, chacune des classes primaires d'une installation numérique (tableau numérique et ordinateur) afin d'améliorer encore les conditions de scolarité des enfants.

Soyez assurés que tout sera mis en œuvre par les élus du Syndicat gestionnaire pour préserver et reprendre aussi rapidement que possible, le fonctionnement de notre regroupement pédagogique sur nos trois villages.